

LA VILLA BISSINGER LIEU D'ACCUEIL DU SÉMINAIRE

L'Institut International des Vins de Champagne est un lieu d'échanges culturels, ouvert à tous, permettant à chacun de mieux connaître le patrimoine de la Champagne et de ses vins. Véritable interface entre le monde professionnel et les acteurs culturels, l'Institut organise et accueille de nombreuses manifestations, expositions, conférences ou colloques qui contribuent activement à l'animation locale et régionale.

Depuis 2008, le Centre d'Etudes de la Vigne et du Vin en Champagne (CEVVIN), s'inscrit dans la mission Culture et Patrimoine de l'Institut International des Vins de Champagne (Villa Bissinger), dont l'objectif premier est la mise en valeur du patrimoine vitivinicole champenois. A ce titre, le CEVVIN œuvre dans plusieurs domaines. Grâce au soutien financier du Conseil général de la Marne, il encourage, par le biais de bourses, les travaux universitaires innovants de jeunes étudiants dont les sujets de recherches participent à l'approfondissement des connaissances de la vigne et du vin de Champagne au travers les Sciences humaines.

Dans son souci constant de faire partager au plus grand nombre les divers aspects de l'identité vitivinicole, le CEVVIN propose également des conférences dont la richesse thématique révèle la diversité du monde du champagne. Ses divers travaux conduisent également le CEVVIN à proposer son expertise dans la conduite de projets de valorisation tels que des expositions, des collectes de mémoires ou des recherches historiques et/ou ethnographiques.



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions auprès de l'Association Paysages du Champagne :

5 rue Henri-Martin
BP 135 - 51204 EPERNAY Cedex

Tél. : 03 26 77 42 89

Portable : 06 71 53 13 28

Fax : 03 26 82 52 21

Mail : amandine.crepin@paysagesduchampagne.fr

Retrouvez toute l'information de l'évènement sur :

www.paysagesduchampagne.fr

Vous aussi, soutenez la candidature des Paysages du Champagne :
en deux clics en vous inscrivant en ligne au Comité de soutien sur
www.paysagesduchampagne.fr

Villa Bissinger,
15, Rue Jeanson
51160 AY

depuis Reims :
direction Epernay
puis Dizy
puis Aÿ



Organisateurs :



Partenaires :



- SÉMINAIRE -
COTEAUX, MAISONS & CAVES DE CHAMPAGNE
EN PERSPECTIVE
UN PROJET À PARTAGER

Amaraente Pajget APC-2011

27 & 28 OCTOBRE 2011
VILLA BISSINGER - Aÿ

PROPOS INTRODUCTIFS

L'Association Paysages du Champagne souhaite partager les travaux réalisés dans le cadre de la candidature des Coteaux, Maisons et caves de Champagne. Pour cela, elle a sollicité des experts d'horizons divers afin de restituer la Valeur Universelle Exceptionnelle validée par le Comité des biens français et d'échanger sur l'analyse comparative et le plan de gestion inhérent au dossier de candidature. Ces deux journées seront donc l'occasion de faire un point exhaustif sur l'avancée des travaux et de réfléchir ensemble à la gestion durable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

- Le **jeudi matin** sera consacré à l'accueil des participants par les élus locaux et à la présentation de la Valeur Universelle Exceptionnelle ainsi que des délimitations et des attributs des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.
- L'**après-midi**, la parole est aux experts qui présenteront l'approche globale et verticale du dossier de candidature.
- Le **vendredi matin**, des experts internationaux nous feront partager leur expérience de sites viticoles à dimension industrielle.
- L'**après-midi** se conclura par la présentation de la démarche mise en place dans le cadre du plan de gestion du dossier de candidature et par l'exposé de stratégies de gestion de sites déjà inscrits au Patrimoine mondial.



Michèle Prats, 2011

PROGRAMME

JEUDI 27 OCTOBRE 2011

- 8h45 - Accueil sur le site de la Villa Bissinger
- 9h30-10h - Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, un projet fédérateur et partagé

• 10h-12h - Session 1 : Les coteaux, Maisons et caves de Champagne, porteurs d'une valeur universelle exceptionnelle

Président de session : Michel Cotte, membre de la commission internationale d'ICOMOS

La candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Pierre-Marie Tricaud, Architecte-paysagiste, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Ile-de-France

Les attributs et les délimitations du bien

Raphaël Gastebois, Chef du Service de l'Architecture et du Patrimoine, DRAC

• 14h -18h - Session 2 : Approche globale et verticale des Paysages du Champagne

Président de session : Michèle Prats, Vice-Présidente, ICOMOS France

Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, une histoire singulière

Claire Desbois-Thibault, Docteur en histoire, en charge de la coordination scientifique de l'Institut International des Vins de Champagne - Villa Bissinger

Le Champagne, un fait anthropologique culturel et social

Claude Fischler, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS

Coteaux, un paysage résultat de l'effort humain

Marcel Bazin, Professeur émérite de Géographie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Maisons, une diversité conceptuelle, physiologique, économique et sociale

Gracia Dorel-Ferré, Présidente de l'Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne (APIC)

Caves, la face cachée de la Champagne

Michel Guillard, Expert des paysages viticoles, en charge de l'Inventaire du patrimoine souterrain de la Champagne

- 18h30 - La Cantate de la cave de Bernard Weber, présentée par la Compagnie «La Tramédie»

VENDREDI 28 OCTOBRE

- 9h00 - Accueil

• 9h15 -12h - Session 3 : Et ailleurs ?

Président de session : Olivier Poisson, Conservateur général du patrimoine, Ministère de la Culture

Le-Porto, de la vallée du Douro aux chais de Vila Nova de Gaia

Fernando Bianchi de Aguiar, Coordinateur des candidatures du Douro et de Pico au Patrimoine mondial de l'Unesco

Vignoble de Catalogne, celliers coopératifs et caves

Raquel Lacuesta, Chef de service à la Députation de Barcelone, Chargée de la recherche, de l'inventaire et de la diffusion du patrimoine architectural local

Vignoble et bodegas de Mendoza en Argentine

Graciela Moretti, Professeur titulaire en architecture et organisation de l'espace à l'Université de Mendoza, Argentine

Le nouveau monde viticole

Philippe Roudié, Professeur de Géographie à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

• 14h -18h Session 4 : Au-delà d'une reconnaissance, un projet de territoire

Président de session : Jean-Robert Pitte, de l'Institut

Valeur universelle exceptionnelle et plan de gestion, les outils de la gouvernance d'un site Unesco : l'exemple du Val de Loire

Myriam Laidet, chargée de mission développement durable de la mission Val de Loire Patrimoine mondial

La dimension patrimoniale dans la structuration du projet urbain Reims 2020

Jacques Cohen, Maire-Adjoint de Reims en charge du tourisme, du patrimoine et des relations européennes et internationales

La dimension touristique dans la gestion durable du Berceau du Champagne

Olaf Holm, Directeur du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

La dimension pédagogique dans l'appropriation du territoire des Paysages du Champagne

Rectorat de l'Académie de Reims

La dimension culturelle dans la construction de l'identité territoriale

Eusebi Casanelles, Président honoraire de TICCIH et Directeur du Musée des Sciences et des Techniques de Catalogne

• Conclusions du séminaire

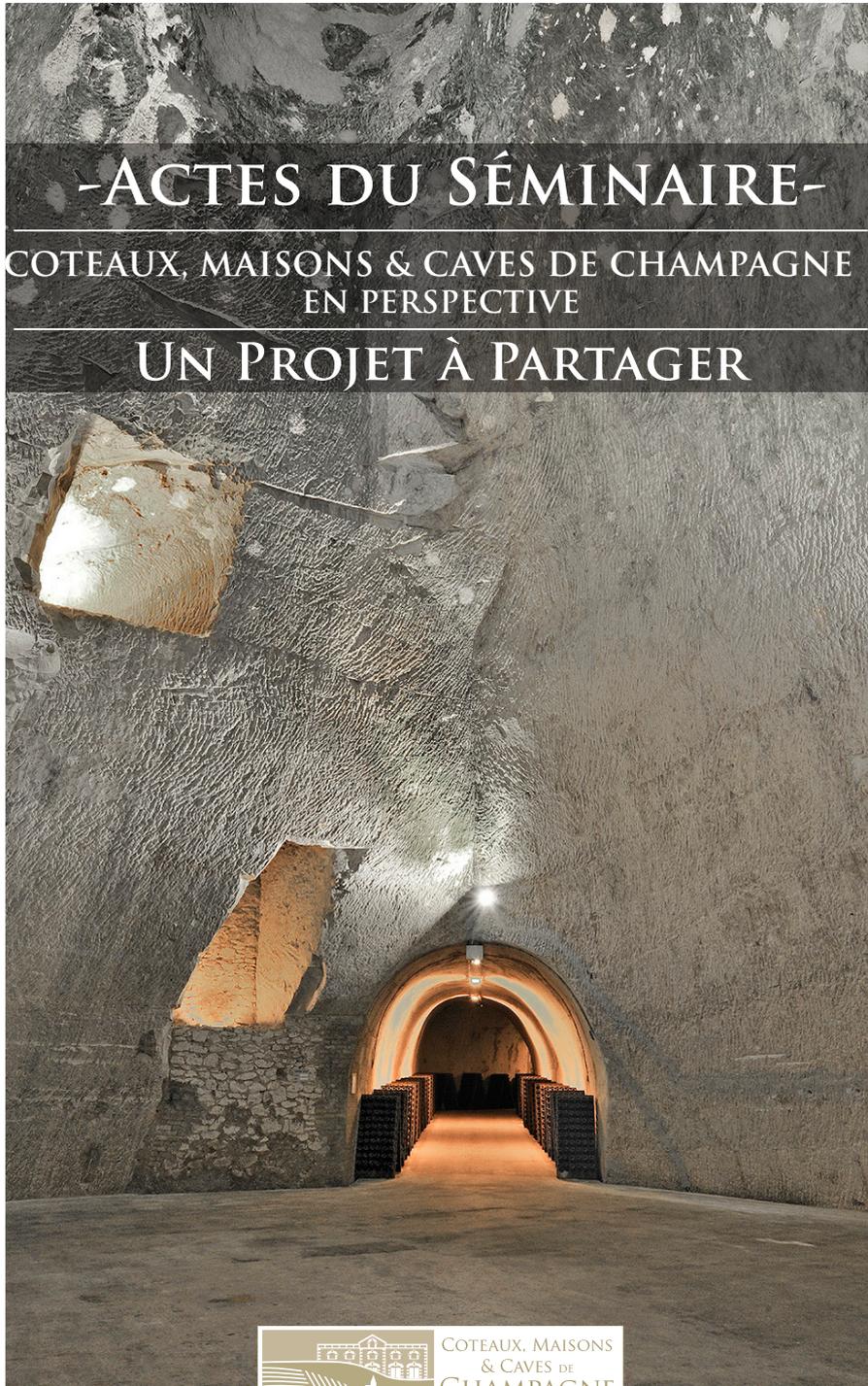
Pierre Cheval, Président de l'association Paysages du Champagne



-ACTES DU SÉMINAIRE-

**COTEAUX, MAISONS & CAVES DE CHAMPAGNE
EN PERSPECTIVE**

UN PROJET À PARTAGER



27 & 28 OCTOBRE 2011
VILLA BISSINGER - Aÿ

ONT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION AU SÉMINAIRE

- **Marcel Bazin**, professeur émérite de géographie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- **Fernando Bianchi de Aguiar**, coordinateur des candidatures du Douro et de Pico au Patrimoine Mondial de l'Unesco
- **Eusebi Casanelles**, président honoraire de TICCIH et directeur du Musée des Sciences et des Techniques de Catalogne
- **Jacques Cohen**, maire adjoint de Reims en charge du tourisme, du patrimoine et des relations européennes et internationales
- **Michel Cotte**, membre de la commission internationale d'ICOMOS
- **Claire Desbois-Thibault**, docteur en histoire, en charge de la coordination scientifique de l'Institut International des Vins de Champagne
- **Gracia Dorel-Ferré**, présidente de l'Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne (APIC)
- **Claude Fischler**, sociologue, directeur de recherche au CNRS
- **Raphaël Gastebois**, chef du service de l'architecture et du patrimoine, DRAC
- **Michel Guillard**, expert des paysages viticoles, en charge de l'inventaire du patrimoine souterrain de la Champagne
- **Olaf Holm**, directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims
- **Raquel Lacuesta**, chef de service à la députation de Barcelone, chargée de la recherche, de l'inventaire et de la diffusion du patrimoine architectural local
- **Myriam Laidet**, chargée de mission développement durable de la mission Val de Loire Patrimoine Mondial
- **Graciela Moretti**, professeur titulaire en architecture et organisation de l'espace à l'Université de Mendoza, Argentine
- **Jean-Robert Pitte**, de l'Institut
- **Olivier Poisson**, conservateur général du patrimoine, ministère de la Culture
- **Michèle Prats**, vice-présidente, ICOMOS France
- **Philippe Roudié**, professeur de géographie à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3
- **Pierre-Marie Tricaud**, architecte-paysagiste, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France

ACTES DU SÉMINAIRE

COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE EN PERSPECTIVE

L'association Paysages du Champagne porte le dossier de candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial de l'Unesco. C'est dans ce cadre qu'elle a souhaité partager les travaux réalisés pour la circonstance.

Aux cours des deux journées des 27 et 28 octobre 2011, qui se sont tenues dans les locaux de l'Institut International des Vins de Champagne (Villa Bissinger)* à Aÿ, de nombreux experts ont répondu à l'invitation de l'association Paysages du Champagne afin de restituer la Valeur Universelle Exceptionnelle validée par le Comité des biens français, et d'échanger sur l'analyse comparative et le plan de gestion inhérent au dossier de candidature.

Ces deux journées ont été l'occasion de faire un point exhaustif sur l'avancée des travaux et de réfléchir ensemble à la gestion durable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La matinée du 27 octobre a été consacrée à la présentation de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien, ainsi qu'aux délimitations et attributs des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Puis, au cours de l'après-midi, des experts ont présenté l'approche globale et verticale du dossier de candidature.

Le 28 octobre, des experts internationaux ont fait partager, le matin, leur expérience de sites viticoles à dimension industrielle, tandis que l'après-midi étaient développés la démarche mise en place dans le cadre du plan de gestion du dossier de candidature et l'exposé de stratégies de gestion de sites déjà inscrits au Patrimoine mondial.

* L'Institut International des Vins de Champagne est un lieu d'échanges culturels permettant de mieux connaître le patrimoine de la Champagne et de ses vins.

Véritable interface entre le monde professionnel et les acteurs culturels, l'Institut organise et accueille de nombreuses manifestations, expositions, conférences ou colloques qui contribuent activement à l'animation locale et régionale.

Il était donc naturel et légitime qu'à l'initiative de l'association Paysages du Champagne s'y déroule le séminaire « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne en perspective - Un projet à partager ».

OUVERTURE

Pierre Cheval, président de l'association Paysages du Champagne

Avec la Tour Eiffel et le général de Gaulle, le mot Champagne est sans doute le plus connu à travers le monde, même par ceux qui n'y ont jamais goûté. C'est une image forte. Elle résulte de la volonté de ceux qui travaillent depuis plusieurs siècles autour du Champagne, et se conjugue avec la chance de n'avoir qu'une seule appellation, qui rend plus facile la mise en valeur du produit présenté sous une appellation générique unique - toute réussite étant alors collective, au nom du Champagne.

De même, notre projet est un bien collectif. C'est l'ensemble d'une communauté qui souhaite faire reconnaître son patrimoine et qui s'engage dans des actions vertueuses pour le mettre en valeur, le préserver, le faire connaître. Et c'est le caractère essentiel de ce dossier.

Anne-Marie Legras, adjointe au maire d'Epernay, en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine

J'aimerais dire la fierté d'Epernay d'avoir été choisie parmi les trois sites de ce dossier de candidature au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Il y a quelques années, nous avons fait réaliser à Epernay, par un urbaniste, une étude qui a révélé un patrimoine de grande qualité, lié à l'essor du Champagne. Nous avons ensuite entrepris différentes actions de préservation et de sauvegarde de ce patrimoine, notamment en réhabilitant l'avenue de Champagne.

La valorisation du patrimoine est un levier extraordinaire pour le développement économique et touristique, et il est important que l'on se mobilise tous pour que ce dossier aboutisse. A Epernay, nous sommes mobilisés et solidaires !

Jacques Cohen, adjoint au maire de Reims, en charge du tourisme, du patrimoine et des relations européennes et internationales

Le fait que nous soyons ici montre bien la diversité et la richesse des emplacements, des sites, des Maisons sur le territoire du Champagne.

Ce projet est un projet collectif qui doit réunir les forces de l'ensemble du Champagne pour aboutir. En retour, l'ensemble de la Champagne bénéficiera des éléments phares qui sont mis en évidence dans le projet, puisque c'est à partir de ces points d'appui que nous allons donner une visibilité à toute la région.

Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, président de l'association des régions viticoles d'Europe, président du comité de soutien de l'association Paysages du Champagne

Il existe sur notre terre un certains nombres de trésors : la labellisation Unesco est un moyen d'introduire ces différents sites à une échelle mondiale dans une mise en valeur, une identification, une protection et une promotion.

Mais cela suppose le respect, dans toute la démarche, des critères de l'Unesco. Et c'est l'objet de ce séminaire. Il y a eu une évolution utile dans la manière d'aborder ce dossier, raison pour laquelle il semble plus indispensable que jamais à la Région de s'y impliquer.

La vigne est en soit un vecteur d'excellence ; la vigilance qu'exige le respect des traditions, des terroirs, des appellations est un gage de qualité et cette « culture » du vin n'a de sens que si elle se rapporte à ses terroirs, si elle est un outil de développement plus global qui touche des aspects environnementaux, culturels, touristiques... C'est en ayant cette vision transversale que notre dossier aura davantage de chance de s'adapter parfaitement aux critères qui sont ceux de l'Unesco.

La gestion du label est un des critères de l'Unesco et la mise en place d'une stratégie d'ensemble de promotion et de mise en œuvre de ce label est un aspect du dossier qu'il ne faut pas négliger. C'est une dimension à construire dès maintenant, pour que notre plan de gestion puisse être le plus convaincant possible.

Gilles Giuliani, sous-préfet d'Epernay

A travers ma présence, l'Etat veut vous donner un signe fort. Il est à vos côtés car votre projet ne peut pas le laisser indifférent. Dans vos efforts, vous aurez le soutien et l'accompagnement de l'Etat, et ce soutien s'est déjà manifesté par l'intérêt que nous portons à vos travaux, les conseils que vous avez reçus des différentes instances chargées d'instruire le dossier. Je tiens d'ailleurs à souligner la belle évolution du dossier, qui correspond maintenant davantage à ce que l'Unesco souhaite retenir. Votre démarche est remarquable et je forme des vœux pour que l'Etat vous place en tête des projets que nous allons promouvoir.

SESSION 1

LES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE, PORTEURS D'UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Président de session :

Michel Cotte, *membre de la commission internationale d'ICOMOS*

Je rappelle les trois grandes parties à satisfaire dans le cadre d'un dossier Unesco :

- la définition du bien lui-même (sa description, son histoire), qui doit permettre de dégager les « attributs du bien », c'est-à-dire ses éléments constitutifs porteurs de la Valeur Universelle Exceptionnelle requise ;
- la définition de cette Valeur Universelle Exceptionnelle, à travers une situation comparée destinée à en dégager les éléments, ainsi qu'une analyse de l'intégrité et de l'authenticité du bien ;
- les éléments de protection du bien et de la zone tampon, de conservation du bien, de gestion de l'ensemble (dans une optique de développement).

La candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Pierre-Marie Tricaud, *architecte-paysagiste, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France*



Les trois éléments constitutifs du bien sont :

- les coteaux historiques, au centre de la Champagne viticole avec, d'ouest en est, les terroirs d'Hautvillers, Aÿ, et Mareuil-sur-Aÿ ;
- la colline Saint-Nicaise, à Reims ;
- l'avenue de champagne, à Epernay.

Il ne faut pas oublier, non plus, la zone d'engagement dont ces trois éléments sont représentatifs, qui est la zone, plus vaste, de l'ensemble du vignoble.

Venons-en maintenant aux trois critères de la candidature :

- le bien doit apporter un témoignage unique - ou du moins exceptionnel - sur une tradition culturelle, ou une civilisation vivante ou disparue.

Ce que l'on voit aujourd'hui des Maisons, des Caves de Champagne est le résultat d'un savoir-faire, la méthode champenoise, avec la mise en valeur d'un sol et l'adaptation de cépages au sol, dans des conditions qui ne sont pas les plus faciles (proche des limites septentrionales de culture de la vigne en Europe), et la méthode d'élaboration. Sans oublier l'organisation professionnelle qui a atteint un niveau particulièrement structuré en Champagne et qui a réussi un équilibre exemplaire entre ses composantes, vigneron et Maisons.

- le bien doit offrir un exemple éminent d'un style de construction, ou d'un ensemble architectural, ou technologique, ou de paysages illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

Nous disposons en l'occurrence d'un ensemble technologique représentatif d'un patrimoine industriel, qui constitue un critère pertinent. A quoi s'ajoute également l'héritage de plusieurs siècles de pratiques viticoles et vinicoles, le substrat crayeux des caves et le processus d'élaboration, depuis la vigne jusqu'à la bouteille.

- enfin, le bien doit être directement ou matériellement associé à des événements ou à des traditions vivantes, ou à des idées, ou à des croyances, ou à des œuvres artistiques et littéraires qui ont elles-mêmes une signification universelle exceptionnelle (ce sont les valeurs immatérielles d'un patrimoine matériel).

L'image symbolique du Champagne associé au bien nous paraît très importante.

C'est une image de qualité, d'excellence, d'un produit qui a su se démocratiser grâce au processus industriel jusqu'à devenir un symbole universel de la fête et de la célébration.

Ce n'est cependant pas suffisant pour présenter le site qui doit souscrire aussi à des conditions d'intégrité et d'authenticité.

L'intégrité c'est d'être « entier », ce qui n'est pas facile dans notre cas qui est plutôt celui d'un archipel au milieu de l'océan. Et il faut de surcroît qu'il soit en bon état.

Nous avons intégré les éléments les plus représentatifs et les mieux préservés témoignant de toutes les

étapes : naissance, production, diffusion...

Pour les coteaux historiques, le patrimoine bâti des villages est en bon état.

La colline Saint-Nicaise offre un ensemble adapté à une utilisation industrielle moderne, un ensemble complet (bâtiments, caves et crayères, vignes, éléments liés à l'histoire des Maisons).

L'avenue de Champagne présente une bonne intégrité des lieux avec une requalification récente des espaces publics qui met en valeur l'architecture. Bon état, aussi, des caves adaptées aux conditions d'exploitation modernes (et qui l'étaient déjà au 19e siècle).

Pour l'authenticité, la question est plus complexe. Les valeurs culturelles doivent être exprimées d'une manière véridique et crédible à travers une variété d'attributs.

Pour les coteaux historiques, on trouve une monoculture de vignes destinée à la commercialisation depuis au moins 4 siècles - c'est tout à fait établi. C'est ici que l'on a commencé à faire du vin effervescent.

Pour les caves, on note une très grande continuité (même forme, même usage depuis le début de l'usage par la vitiviniculture) ; les crayères, dont les plus anciennes sont d'époque gallo-romaine, ont été utilisées par les Maisons de champagne à la fin du 18e siècle, avec continuité d'utilisation. Il en est de même pour les réseaux de galeries et de caves creusés à Epernay.

Quant au bâti (deuxième moitié du 19e siècle / début du 20e pour les grandes Maisons), il a certes souffert de la Première Guerre mondiale. Mais il a fait l'objet d'une reconstruction fiable dès après-guerre, à partir des plans anciens, avec constructions de bâtiments nouveaux caractéristiques de l'entre-deux-guerres.

Les attributs et les délimitations du bien

Raphaël Gastebois, chef du service de l'architecture et de patrimoine, DRAC



Les attributs relèvent plutôt d'une histoire moderne, en tout cas plus récente que l'histoire de Reims (qui était la deuxième ville, en taille, après Rome, dans l'empire romain).

Le projet s'est concentré sur l'essentiel et les secteurs riches en patrimoine authentique représentatif et vivant, puisque l'on montre des choses qui fonctionnent aujourd'hui.

Les coteaux historiques sont un espace cohérent et représentatif.

Le dossier, à l'origine assez paysager, a évolué vers un dossier de bien culturel.

La Montagne de Reims est l'élément de relief le plus marquant.

La plupart du temps, il y a un sommet boisé. Le site historique par excellence est l'abbaye d'Hautvillers qui a connu le fameux Dom Pérignon. Cela montre que dans les sites conventuels il y avait des lieux de recherche. C'est un peu le symbole de la naissance du Champagne et de cette candidature : on est dans la recherche permanente, la technologie, la recherche de l'excellence du produit et du maintien d'une vigne dans un environnement climatique assez difficile, avec un matériau assez délicat à manier, la craie.

C'est le paradoxe et l'aspect exceptionnel de cette région : des conditions difficiles et un produit excellent, avec une renommée internationale, et c'est la clé du dossier.

En ce qui concerne l'aspect durable des choses, on a dans le sol de la Champagne, avec la craie, les conditions requises pour conserver un outil de production sur les sites historiques.

La coopérative des vignerons d'Hautvillers est totalement représentative d'une interprofession et d'une solidarité autour du maintien de l'activité de recherche, et d'une mise en commun de l'outil de production.

A Aÿ, les Maisons de Champagne sont implantées au cœur du tissu urbain avec un ensemble de caves situées sous les Maisons de productions et qui filent directement sous la vigne (imbrication entre le coteau et le site urbain) avec bâtiments de production et de représentation.

On est dans un patrimoine vivant, qui a sans cesse évolué, et qu'il faut protéger, en l'utilisant dans le cadre d'une évolution technique, sans le dénaturer.

L'intérêt du choix de ce site est qu'il est possible de le gérer avec un ensemble de protections qui assurent la continuité des coteaux historiques, avec la zone centrale et la zone tampon, avec un site classé qui couvre largement le paysage viticole. Pour les parties urbaines concernées (Hautvillers, Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ), il existe une AVAP intercommunale (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) dans le cadre d'une gestion partagée, en cours de constitution.

Pour l'avenue de Champagne à Epernay, il existe déjà une gestion partagée qui couvre une bonne partie de la ville. C'est le lieu emblématique de la représentation, siège de bon nombre de Maisons de Champagne prestigieuses, avec en surface des édifices remarquables et en sous-sol 110 km de caves. C'est une entrée de ville dont bien d'autres villes peuvent rêver, qui est devenue une vitrine pour le Champagne et pour Epernay.

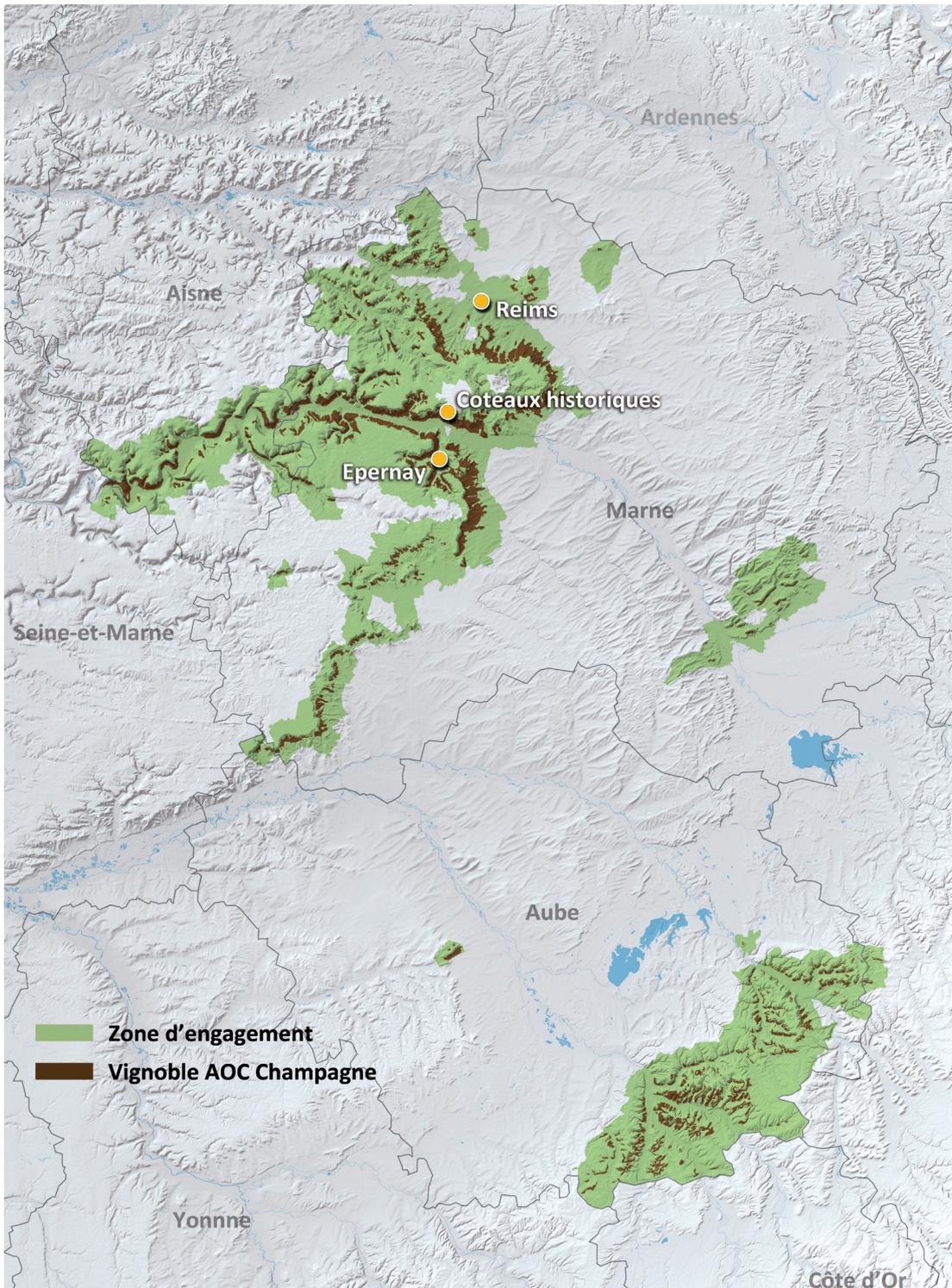
Ce qui caractérise cette avenue, ce sont aussi des styles différents d'architecture qui sont regroupés sur

un même site avec des fonctions différentes. L'organisation interprofessionnelle et sociale unique du Champagne (le CIVC) a sa traduction architecturale avenue de Champagne.

Le site de Reims est aussi une entrée de ville, d'une dimension impressionnante. Mais le vrai sujet c'est de mettre en avant l'exception que constitue la présence d'une telle surface de vigne dans une ville de 200 000 habitants avec en sous-sol un réseau de crayères d'origine gallo-romaine et médiévale qui a été exploité pendant quasiment 2 000 ans et qui a donné lieu à une zone d'activité à la fois aérienne et souterraine, ainsi qu'à une architecture exceptionnelle (caractère exceptionnel que l'on retrouve en partie dans l'architecture souterraine). Là aussi, on travaille sur un projet d'AVAP avancé, avec un plan de gestion pour le patrimoine architectural du quartier.

Michel Cotte

Dans ce que vous avez présenté, il y a quelque chose de très important : c'est la notion de patrimoine vivant, que ce soit un paysage culturel ou un ensemble culturel. La notion de sa dynamique d'évolution est également très importante et vous avez probablement là un lieu où, d'une manière très efficace, on peut envisager un projet de développement et où, par les outils de concertation et de réglementation, il est possible d'amener une bonne pratique collective dans le futur. C'est un élément très important du dossier.



SESSION 2

APPROCHE GLOBALE ET VERTICALE DES PAYSAGES DE CHAMPAGNE

Président de session :

Michèle Prats, *vice-présidente, ICOMOS France*

Il ne s'agit ici pas d'une approche exhaustive de toute la richesse des paysages du Champagne, mais plutôt de trouver ce qui fait la spécificité de ce dossier - qui n'est pas le énième dossier de paysage culturel -, ce qui fait que cette candidature du Champagne est exceptionnelle, avec une vocation universelle.

C'est pour cela que le dossier de candidature a été « ramassé » autour de trois attributs, éléments constitutifs principaux (Coteaux, Caves, Maisons de Champagne).

Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, une histoire singulière

Claire Desbois-Thibault, *docteur en histoire, en charge de la coordination scientifique de l'Institut International des Vins de Champagne*



Dans l'histoire singulière des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, trois temps forts se dégagent :

- des origines jusqu'au milieu du 18^e siècle, période fondatrice durant laquelle les spécificités champenoises se précisent et s'imposent ;
- puis vient le temps de l'émergence, soutenue par la révolution industrielle ;
- enfin le renouveau, à partir des années 1950, qui conditionne le paysage physique, économique et humain de la Champagne contemporaine.

Dans un premier temps, le vignoble acquiert ses caractéristiques fondamentales sur lesquelles se construit un vin radicalement nouveau qui devient emblématique de la région.

Le vignoble médiéval est prometteur et son extension est l'œuvre des évêques qui assurent la continuité de l'usage du vin, tant pour le culte que l'hospitalité.

L'installation du vignoble se fait en hauteur, telle qu'on le connaît aujourd'hui. La culture exige la sélection des parcelles les plus adaptées.

Mais il existe aussi une culture laïque, seigneuriale, bourgeoise.

Cela se traduit par l'exploitation d'une multitude de parcelles à taille humaine. Ce morcellement est encore une caractéristique du vignoble contemporain.

Cette mise en valeur du sol dans des conditions climatiques un peu difficiles a eu des effets positifs : en émerge un vin de qualité grâce à des pratiques viticoles de plus en plus soignées. Cela permet à la Champagne viticole de s'inscrire dans une sorte d'économie de marché avec des perspectives de développement (notamment par le biais des marchands et des foires de champagne). Sur les coteaux s'opère une transformation qui va bouleverser la destinée du vignoble, c'est l'effervescence. Cela repose sur de nouvelles pratiques qui sont les réponses apportées par les champenois pour obtenir un vin de garde, avec deux innovations décisives : le vin gris (c'est-à-dire l'obtention d'un vin blanc à partir de raisin noir à pulpe blanche), grâce à une technique de pressurage spécifique qui reste aujourd'hui l'un des fondamentaux de la vinification champenoise contemporaine ; et la mise en bouteille (le verre étant le meilleur contenant pour le vieillissement). Ce sont là les preuves du niveau de maturité de la technique viticole.

Les améliorations qualitatives apportées par Dom Pérignon dans l'élaboration d'un vin de qualité par son approche raisonnée posent les fondements des exigences d'une viticulture moderne (pressurage, assemblage, meilleure qualité organoleptique finale, soutirage, collage...).

Une certaine maîtrise de l'effervescence apparaît en Angleterre vers milieu 17^e siècle, que les viticulteurs champenois cherchent à reproduire. Les coteaux historiques se spécialisent dans cette production, onéreuse, s'adressant à une clientèle aisée qu'il faut aller chercher hors de France, d'où l'image internationale que va prendre le Champagne.

Durant une longue période (de la Révolution au phylloxéra) qui englobe le 19^e siècle, les

fondamentaux de l'économie champenoise se précisent, tant dans l'organisation spatiale du vignoble que dans la mise en œuvre d'un système de production et de commercialisation adapté. C'est le temps de l'émergence du vin effervescent, soutenu par la révolution industrielle.

Une mutation économique sans précédent s'installe en Champagne, à travers l'aventure commerciale et industrielle des Maisons.

Sous l'impulsion de négociants (dont certaines femmes aujourd'hui célèbres dans l'histoire du Champagne) le commerce connaît une croissance peu commune marquée par l'expansion internationale qui donne au Champagne une originalité : sa reconnaissance internationale avant sa reconnaissance sur le marché français (75 % de la production est exportée), accompagnée par la révolution des transports due notamment au chemin de fer.

Logiquement, cette expansion internationale demande un outil adapté aux besoins et à la croissance, qui passe d'un cadre artisanal à une production de masse (agrandissement, mécanisation, motorisation, etc...) avec l'aménagement des bâtiments en lieux de prestige.

Après de longues décennies de crises (viticoles, techniques, sociales, économiques, significatives d'un besoin de protection et de régulation du marché du raisin) qui ébranlent le vignoble, l'organisation collective devient la condition du renouveau champenois.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la reconstruction du vignoble entraîne une modification radicale des modes de culture : plantation en ligne palissée permettant l'introduction de matériels nouveaux (instruments aratoires, sulfateuses...), remembrement, réfection des chemins vicinaux... pour aboutir à un paysage façonné par l'homme.

Sur le plan réglementaire, la définition de l'aire d'appellation qui se poursuit jusqu'à la loi de 1927 est à peu de choses près le cadre général actuel de la délimitation du vignoble champenois.

Cette économie est cependant menacée pendant l'entre-deux guerres. Les vigneron tentent alors de produire eux-mêmes leur propre Champagne et deviennent des acteurs à part entière de la filière. C'est une évolution fondamentale dans l'histoire économique de la Champagne, puisque s'ouvre une nouvelle voie de développement à travers un phénomène socio-économique qui va orienter toute l'économie de la filière à partir de 1950. Dans la deuxième moitié du 20e siècle, on assiste à des rapprochements entre les différents acteurs de la filière, jusqu'à la construction d'une interprofession pionnière qui donne un cadre réglementaire utile à la reprise économique (qualité du Champagne, protection de l'appellation...) et fait du Champagne une des premières AOC françaises. Ce caractère singulier distingue la Champagne des autres vignobles et contribue largement à l'image de marque du Champagne, associé à un art de vivre universel.

Le Champagne, un fait anthropologique, culturel et social

Claude Fischler, *sociologue, directeur de recherche au CNRS*



A travers cette approche anthropique, culturelle et sociale, il s'agit d'apporter quelques éclaircissements sur le critère immatériel du Champagne.

Le Champagne est un produit, et il faut absolument accepter l'idée qu'un produit n'existe pas indépendamment de ses usages. Dans le domaine du vin, il y a plusieurs produits différents parce qu'il y a des usages radicalement différents : on ne parle pas de ce qu'on appelle le vin de table (sauf de ses défauts) mais on parle volontiers de ce qui le remplace graduellement et que j'appelle le vin de cave, qui a une histoire, une origine, une étiquette, bref, dont la valeur ajoutée est l'histoire, ses plus, ses moins, ses incertitudes, sa personnalité... On ne le consomme pas de la même manière, ce ne sont pas les mêmes personnes qui le consomment, il n'a pas le même sens, il n'a pas les mêmes usages, et ce n'est pas le même produit...

Alors que d'habitude, pour un produit donné, il existe une variabilité locale, sociale, géographique des usages, il faut noter la particularité remarquable du Champagne dont une partie des usages de consommation a acquis une dimension unique, universelle. Dans toutes les cultures contemporaines, le Champagne incarne l'usage universel de célébration, de festivité, de « marquage » d'événements exceptionnels et favorables au point d'être devenu une locution dans le langage courant : « Voilà une bonne nouvelle : Champagne ! »

Certes le Champagne est un vin, mais c'est aussi « autre chose » que du vin, et c'est ce qui est très important : c'est une sorte de liturgie universelle de la festivité.

Il me semble que tout le champagne, dans l'imaginaire et d'une certaine manière dans la réalité, est sous le signe de l'éruption, métaphore très fréquente.

Si vous tapez « Champagne » sur Internet, vous voyez, beaucoup de flûtes, énormément de bouchons... en éruption, qui sautent, beaucoup de bulles.

Il y a dans cette idée du bouchon qui explose la maîtrise de l'éruption volcanique, et c'est tout l'art d'empêcher le bouchon de sauter. L'éruption est causée par un élément absolument fondamental du Champagne, la bulle. Il y a dans cet univers une dimension de transgression. Vous gaspillez délibérément quelque chose de très précieux, manifestant ainsi encore plus son caractère précieux, et il y a quelque chose d'un rite d'inversion carnavalesque ou de charivari dans cette dimension-là.

Il y a comme un génie dans la bouteille, et si vous maîtrisez le génie vous passez d'un rite dionysiaque - où vous arrosez tout le monde - à un rite très maîtrisé, très contrôlé, que l'on pourrait dire apollonien...

Il y a un jeu avec le risque, l'universalité et l'adaptabilité culturelle

Il n'y a pas tellement de territoires vinicoles qui ont cette caractéristique d'avoir exploité simultanément la marque et l'origine, le terroir et le commerce.

Coteaux, un paysage résultat de l'effort humain

Marcel Bazin, professeur émérite de géographie à l'Université de Reims Champagne-Ardenne



Le vignoble champenois est un vignoble de coteaux faisant partie de la vaste famille des vignobles septentrionaux (bourgogne, alsace, petite moselle française et grande moselle allemande, etc), aux limites écologiques de la viticulture. Pour faire face à cette difficulté, au cours des deux derniers siècles,

ces différents vignobles ont joué la carte de la qualité en concentrant la viticulture sur les terroirs jugés les plus favorables.

Les coteaux de Champagne apportent à la fois (et c'est ce qui est important) une combinaison de conditions naturelles favorables et choisies, un aménagement parcellaire (œuvre de générations de vigneron), un paysage attractif dans lequel l'habitat a une emprise mesurée - voire contrainte - au milieu des vignes.

Qu'est-ce qu'un coteau ? C'est une portion de terrain en pente moyenne, présentant une certaine ampleur, à la fois verticale (du bord de la vallée jusqu'à la corniche boisée en haut) et latérale (qui a une certaine continuité). Cette portion de terrain se présente sous forme de talus (lignes de reliefs dissymétriques), ou de versants.

Les coteaux historiques se trouvent à la charnière de deux sous-unités : la Montagne de Reims et la Vallée de la Marne, à la fois sous forme de talus et de versants. La structure géologique présente en bas la craie, au-dessus, l'empilement des couches tertiaires, et tout en haut les argiles à meulière impropres à la culture de la vigne mais qui portent une corniche forestière. Le village d'Hautvillers montre bien cette superposition avec un versant entaillé en partie dans la craie et en partie dans les roches tertiaires, en haut une corniche uniformément boisée, une excellente exposition (plein sud) et une fragilité : l'importance des glissements de terrain.

Ces coteaux sont des versants aménagés grâce au rôle essentiel des vigneron ; avec une progression continue où l'on passe en 1950 de 10 958 ha plantés à 34 157 en 2010 (sur les 35 280 ha de l'AOC), dont 33 350 en production, soit un triplement en 60 ans, et ceci par le fait d'un double mouvement de verticalité (on monte un petit peu sur certains talus) et de latéralité (on a densifié les parties périphériques du vignoble).

C'est là surtout le travail des vigneron (et un peu des Maisons) : 15 693 exploitants viticoles, en 2010, exploitent 29 917 ha plantés (3 433 ha plantés exploités par les maisons). Il s'agit d'exploitations très petites, de 2,18 ha en moyenne, dont 1,90 ha planté en vigne (55 % des viticulteurs ont moins d'un hectare).

L'aménagement qui se traduit par un maillage parcellaire, un émiettement extrême (274 639 parcelles, 12 ares par parcelles), avec une mosaïque de rectangles et de trapèzes due à l'évolution du mode de plantation, puisque l'on est passé des vignes « en foule » aux vignes « en rangs palissés » à intervalle assez serré (1 mètre), avec un encépagement presque exclusivement consacré aux trois cépages dits nobles : chardonnay (29 %), pinot noir (38 %) et pinot meunier.

Ces versants aménagés sont aussi des versants... à ménager. Ils sont traités suivant mécanisation modique (le tracteur enjambeur étant une invention régionale facilitant le processus technique). Il y a une nette prise de conscience pour lutter contre l'érosion en disciplinant l'hydraulique ou en mettant en place les bandes enherbées, en limitant les pollutions.

Les coteaux historiques sont presque intégralement plantés. Les trois cépages y sont exclusifs. On est déjà à la limite des trois secteurs : le blanc de la côte des blancs est mieux représenté dans les deux communes méridionales, Dizy et Hautvillers, Aÿ et Mareuil, voisins de la côte des noirs, ont plus de pinot noir, et Cumières (mais aussi Hautvillers) une proportion significative de pinot meunier.

L'habitat est composé de villages coincés entre les basses terres humides et les corniches abruptes en haut. Le tissu urbanisé est dense et hétéroclite car il s'est constitué par l'essor tardif de la « manipulation » du Champagne et des viticulteurs qui travaillent chez eux. Les espaces publics sont assez restreints et les bâtiments de gros volumes sont parfois rejetés à la périphérie. *Pour les coteaux, tout l'enjeu est de conforter le potentiel de production, de s'inscrire dans une perspective de développement durable*, en conciliant les activités économiques et la préservation de l'environnement, de préserver le cadre bâti des villages, de valoriser les paysages pour favoriser une fréquentation touristique mais respectueuse des équilibres, et de sensibiliser les habitants des communes.

Maisons, une diversité conceptuelle, physionomique, économique et sociale

Gracia Dorel-Ferré, présidente de l'Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne (APIC)



« Patrimoine » est un terme de juriste : il s'agit de ce qui est transmis, ce à quoi on accorde de la valeur, au point de vouloir le conserver, l'améliorer, à la différence de l'héritage. L'usage du terme est appliqué aux biens que la société a reçu de ses prédécesseurs.

A la différence d'un patrimoine de filière (roman, ou militaire) le patrimoine industriel englobe tous les éléments d'une société à une époque donnée et se consacre au témoignage de l'activité des hommes.

Toutes les sociétés ont généré un patrimoine industriel plus ou moins important et plus ou moins visible, depuis le paléolithique jusqu'à nos constructeurs de voitures ou d'ordinateurs. Les siècles de l'industrie (du 18e au 20e siècle) sont bien définis dans le temps - en France, de 1750 à 1975 notamment. Ces siècles, contrairement aux précédents, ont été marqués par une extension urbaine considérable du fait de la croissance démographique et des nouveaux moyens de communication. On doit à la civilisation industrielle une grande partie de nos habitudes quotidiennes, notre système de valeur, notre cadre de vie. Cependant la rapidité des changements récents (moins d'un demi-siècle), les destructions irréparables nombreuses, tout cela a conduit à réfléchir sur les siècles passés ne serait-ce que pour trouver un sens à notre présent et à proposer la protection et la conservation d'une partie au moins de ce passé. Cela suppose l'inventaire et la valorisation de ce qui subsiste de plus significatif et d'authentique de ce passé récent. Au cours de cette période (18e-20e siècles) le Champagne - dans l'ensemble du vignoble - a lui aussi généré un patrimoine encore partiellement en activité.

Aux 17e et 18e siècles, Reims est probablement la première ville industrielle de France, s'agissant de la laine, capable de donner à l'Etat un ministre - Colbert - qui fonde des manufactures en toute connaissance de cause. Reims est tournée vers le marché des pays rhénans auquel on vend de la laine et accessoirement du vin. On peut dire que la région bénéficie alors d'une « logique de place », bien située entre deux grands marchés qui vont orienter la production.

Une Maison de Champagne, c'est ce qu'il y a dessous et ce qu'il y a dessus, car, outre les caves, c'est aussi un espace d'administration, de représentation voire d'habitation. Rappelons à cet égard que la Maison De Castellane a été choisie pour une publication du ministère de la Culture, voici quelques années, comme l'un des 50 plus beaux sites du patrimoine industriel en France.

Une Maison de Champagne c'est aussi une présence dans un territoire. Par exemple, et pour bien marquer son entreprise, Madame Pommery fait édifier des vendangeoirs dans un style tout à fait reconnaissable. Ce sont de petits monuments qui signifient beaucoup à une époque où l'origine du vin comptait autant que sa nature.

La logique technique du patrimoine industriel c'est - vérité de La Palisse - d'être d'abord fonctionnel. Au 19e siècle les Maisons de Champagne arborent fièrement les cheminées de leurs machines à vapeur, et Madame Pommery parle de son « usine ». Ce n'est qu'au 20e siècle, quand l'électricité aura remplacé la vapeur que l'on enlèvera ces témoins de l'industrie florissante pour passer à quelque chose de plus discret. Dans le domaine social, les patrons du Champagne se sont positionnés tout de suite comme des bienfaiteurs, des innovateurs, voire des visionnaires.

Le module d'habitation chez De Castellane est bien celui du module ouvrier. Les Moët et Chandon se sont particulièrement distingués par le mécénat (financement du théâtre, cession de leur hôtel pour en faire la mairie d'Epernay), par la philanthropie (caisses d'assurance maladie, caisse de vieillesse, écoles et surtout le fameux hôpital d'Epernay qui était le nec plus ultra de l'hôpital moderne de l'époque).

Si le Champagne a été constructeur d'espace, la politique sociale des patrons du champagne y a aussi

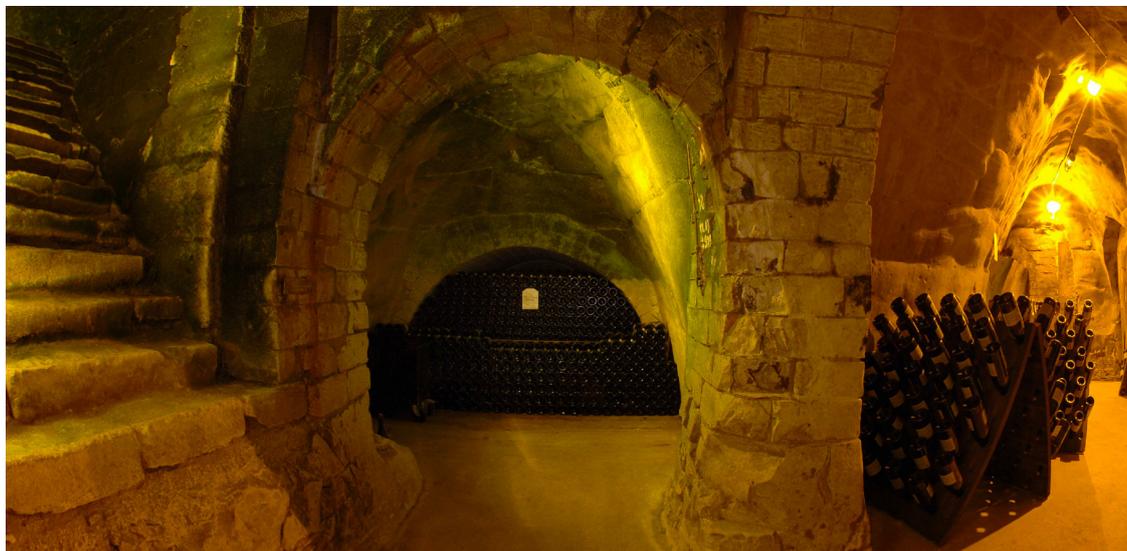
notablement contribué.

Le Champagne a été créateur de villes et de bourgs. On lui doit une physionomie générale, un ensemble monumental, une architecture assez ostentatoire dont on peut, pas à pas, suivre le développement. Ce qui caractérise le Champagne, ce sont moins les paysages en tant que tels, ni même les villages de vigneron, que la façon dont cette industrie a façonné les espaces urbains.

Caves, la face cachée de la Champagne

Michel Guillard, *expert des paysages viticoles, en charge de l'inventaire du patrimoine souterrain de la Champagne*

La dimension verticale du Champagne existe beaucoup plus que dans tous les autres vignobles. Pour



élaborer le Champagne, il faut commencer à travailler à partir d'un sol, puis en cave pour la suite, avec parfois des caves tellement importantes que le chemin de fer y pénètre. On est alors vraiment dans une notion de caves industrialisées. C'est d'ailleurs l'image assez générale d'un paysage de Champagne, où l'on représente d'emblée ce que l'on voit au sol et ce qu'il y a dans le sol, et c'est notamment ce que reflète abondamment l'iconographie.

L'inventaire du patrimoine souterrain est une première (qui n'est pas terminée). Caves, crayères... tous les lieux de stockages enterrés ou semi-enterrés liés à la production du Champagne et appartenant à la colline Saint-Nicaise, à l'Avenue de champagne et aux coteaux historiques, sont inventoriés puis visités et donnent lieu à des listes, prises de vues, comptes rendus de visite, fiches de cave... pour faire ressortir les éléments les plus déterminants (histoire, superficie, volumes, plan éventuel, matériaux utilisés, etc...).

Les premiers résultats :

- à Reims (colline Saint-Nicaise), plus de 600 puits d'extraction, plus de 100 km de galeries, 200 ha de crayères dont certaines font 35 m de hauteur (la nef de la cathédrale de Reims culmine à 32 m !), 4 millions de tonnes de craie extraites. Pour la seule Maison Pommery, 18 km de galeries cumulés sur 15 ha, 100 crayères utilisées où sont stockées 30 millions de bouteilles. On peut estimer à 150 millions le nombre de bouteilles stockées sur (ou sous) la colline Saint-Nicaise. Les crayères présentent une physionomie extrêmement variée : des escaliers pour y accéder, bien sûr, des tables de remuages, des essorts (octogonaux, carrés, ovoïdes...), des bas-reliefs, les matériaux qui ont servi à restaurer des crayères...
- à Epernay, on trouve une ville sous la ville. Depuis la fin du 17^e siècle jusqu'au début du 21^e, on n'a pas cessé d'agrandir, de transformer, de s'échanger des caves. Pour aller de la Mairie d'Epernay au château de Pékin, c'est-à-dire à peu près d'un bout à l'autre de l'avenue de Champagne, inutile de quitter le sous-sol : il y en a pour trois quarts d'heure environ. Toutes ces galeries creusées sont remplies de bas-reliefs (dessins) que les ouvriers cavistes ou autres ont laissés sur les murs, de mêmes que d'œuvres, plus artistiques, celles là, de Navlet.
- sur les coteaux historiques, beaucoup de caves de vigneron, parfois importantes (comme l'une d'elles qui contient 150 000 bouteilles) restent encore à... explorer.

Ce dont on est à peu près sûr, en linéaire, c'est qu'il y a environ 25 km de caves à Reims, 67 km à Epernay, 12 km pour les coteaux historiques (chiffres pour la zone du bien proposé à l'inscription).

Des estimations beaucoup plus générales laissent envisager, au total, 350 à 450 km de caves en Champagne, pour une capacité de stockage qui atteindrait le milliard de bouteilles !

A travers leur remarquable diversité, les caves constituent un argument essentiel de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Michèle Prats

J'ai noté la lente montée de l'effervescence qui a accompagné les innovations ; j'ai aimé dans l'approche immatérielle l'importance du rite, la liturgie universelle de l'affectivité. Sans oublier l'importance du négoce, caractéristique de notre dossier par rapport aux dossiers traditionnels des paysages viticoles.

A cela s'ajoutent les composantes physiques et culturelles des coteaux, avec la prise de conscience de leurs habitants.

De même, la réorientation du dossier s'inscrit dans la durée, dans l'histoire, mais essentiellement autour des paysages industriels qui ont été créés par le Champagne, et c'est ce qui fait la spécificité du dossier.

Nous défendons la matérialisation dans l'espace de la civilisation liée à un produit. Ce qui est important, c'est que la méthode champenoise, qui est née ici, est devenue universelle.

SESSION 3

ET AILLEURS ?

Président de session :

Olivier Poisson, *conservateur général du patrimoine, ministère de la Culture*

La candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne arrive alors qu'un certain nombre de paysages et de territoires viticoles sont déjà inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial. Il s'agit donc de dégager les axes spécifiques de notre candidature pour ne pas répéter les mêmes propos, puisque les biens doivent avoir une grande personnalité.

Avec les interventions à venir, nous pourrons mesurer les différences et les ressemblances qui vont contribuer à la construction intellectuelle de notre dossier.

Le porto, de la vallée du Douro aux chais de Vila Nova de Gaia

Fernando Bianchi de Aguiar, *coordinateur des candidatures du Douro et de Pico au Patrimoine Mondial de l'Unesco*

La candidature centrée sur les paysages viticoles de la vallée du Douro a été présentée dans un contexte différent de celle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, et sans doute plus facile à l'époque. La région délimitée du Douro est située le long du fleuve Douro, sur trois quarts du bassin espagnol et un quart du bassin portugais, avec Porto à l'embouchure qui donne son nom au vin. C'est une surface viticole très importante : 250 000 ha de végétation, 45 000 ha de surface de vignes, avec de très petites parcelles (3 000 m² de surface moyenne).

L'appellation d'origine n'est pas uniforme. Elle englobe à la fois un vignoble et une métropole, la ville de Porto (elle-même classée au Patrimoine Mondial en 1996 pour sa partie la plus ancienne) et un quartier viticole spécialisé. C'est un espace très touristique de plus de 750 000 visiteurs par an.

L'Unesco a accepté le dossier de candidature en 2001, inscrit en tant que paysage culturel évolutif vivant. La première réaction des viticulteurs et négociants fut de dire : « l'Unesco à Douro ? Jamais ! ». Ils craignaient qu'on ne leur impose la cogestion du paysage. La façon la plus efficace de sauvegarder le paysage, c'est de maintenir l'activité économique et ça exige l'acceptation de nouvelles formes d'aménagement de la pente (pour améliorer la qualité du travail et la productivité) tout en conservant l'excellence que nous avons héritée de nos ancêtres. Et la candidature a mis l'accent sur le caractère vivant et évolutif du paysage. C'est un très important et cela constitue un point de départ.

Nous avons choisi le bassin visuel du Douro avec des surfaces viticoles bien conservées pour représenter la vallée du Douro. Les viticulteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils ont un rôle très important dans la construction du paysage. Celui qui travaille regarde sa vigne et pas l'impact général de son travail individuel. Or c'est important pour bien faire comprendre les éléments qu'il faut préserver.

Il y a toujours eu une maîtrise des conditions naturelles particulièrement difficiles par l'homme (excès d'eau, manque d'eau, pente, sol caillouteux, etc...) et une adaptation pour réduire les risques d'érosion (construction de murs, etc...). Les travaux que nous avons conduits nous ont permis de mettre en exergue ces connaissances ancestrales.

Les critères retenus par l'Unesco sont étroits. Pour nous il y a trois éléments distinctifs de la vallée du Douro : la vallée elle-même, les terrasses, le carrefour culturel. Et une particularité : le sol a été construit par l'homme, il a fallu casser le schiste qui affleurait à la surface pour « construire » le sol. Ensuite l'homme a aménagé des murs. Le modèle culturel est constitué de villages qui sont en majorité sur les points hauts de la vallée - vivre près du fleuve était un problème pour la santé publique (chaleur humidité, maladie comme la malaria...).

Le fleuve était le seul moyen d'acheminement des vins vers le bord de mer pour le vieillissement, mais la navigation y était difficile (aujourd'hui le transport s'effectue par camions citernes). Le fleuve a été maîtrisé, avec des barrages (et écluses), et utilisé pour le tourisme. Il existe une route touristique des vins de Porto et un musée du Douro.

L'accent de la candidature a été mis sur le paysage plus que sur le vin. Il a fallu trois ans de travail pour mettre en forme... ce qui existait déjà autour d'une délimitation et d'une réglementation pionnières, un paysage culturel de valeur universelle exceptionnelle, avec un contrôle d'Etat pour garantir la provenance géographique, la qualité, et la concurrence loyale d'un produit d'excellence à l'échelle internationale, bref, une épopée humaine pour produire un nectar.

Vignobles de Catalogne, celliers coopératifs et caves

Raquel Lacuesta, *chef de service à la députation de Barcelone, chargée de la recherche, de l'inventaire et de la diffusion du patrimoine architectural local*

En Catalogne, du 18^e au 19^e siècle on a beaucoup cultivé la vigne. La crise du phylloxéra, en France, a profité à la Catalogne qui a pu vendre son vin en France et dans toute l'Europe.

Mais, malgré une loi de 1868 qui impose de laisser un espace de 30 km depuis les Pyrénées pour éviter que le phylloxéra ne se propage, il se répand néanmoins en Espagne. Il y a alors beaucoup de conflits sociaux. Une loi de 1887 régit les associations et les premières organisations agricoles, puis vient, en 1906, une loi très importante relative aux syndicats agricoles. En 1914, on assiste à la réunion des quatre provinces de Catalogne, avec l'idée forte que la campagne doit être mieux exploitée.

Jusqu'en 1933, 84 coopératives se créent en Espagne, dont 75 en Catalogne (entre 1919 et 1933). Plusieurs établissements bancaires interviennent au profit de la coopération viticole. Un syndicat se crée dans chaque village, une fédération agricole dans chaque région.

Architectes, œnologues, et agriculteurs étaient réunis pour concevoir les coopératives. La production se trouve améliorée, grâce aux services techniques et à l'enseignement nécessaires pour augmenter la productivité.

Entre les Pyrénées et le fleuve Ebre, les bâtiments sont concentrés sur la frange côtière. A l'intérieur des terres il existe aussi des coopératives, mais pour la production d'huile. Le territoire catalan est très différent du nord au sud et de la côte à l'intérieur. La lutte des viticulteurs pour conquérir la terre a été très importante.

On trouve des caves traditionnelles construites dans d'anciennes fermes, qui sont aujourd'hui restaurées par les propriétaires. Leur caractère culturel est protégé par l'urbanisme des municipalités (mais pas au niveau de la Catalogne).

La forme la plus ancienne, à l'époque médiévale, est une cave devant une ferme, avec une relation très forte entre la vigne et la cave domestique. La consommation était très locale, voire familiale. Ces types de petites caves ont donné lieu à des musées privés.

D'autres caves se trouvent au milieu du vignoble lorsque la ferme est située trop loin, le vin étant ensuite transféré dans la cave de la ferme. Ce sont de très belles constructions, généralement en cours de restauration.

A partir du 19^e siècle, commence l'architecture « d'auteurs ». Avec des fermes situées sur des emplacements « stratégiques » à proximité avec la route, de la voie ferrée, des moyens de transport maritime...

A partir de 1911, les premières caves coopératives sont à la recherche d'un style architectural lié à une fonction de production. Pour la première fois, le ciment est utilisé en Espagne. Les améliorations techniques ont pour but de conjuguer l'économie, l'utilité et la beauté, avec l'idée d'une capacité maximale construite dans un volume minimal. On utilise de la brique et de la pierre du pays.

La Catalogne entreprend la restauration de ces bâtiments.

Vignobles et bodegas de Mendoza en Argentine

Graciela Moretti, *professeur titulaire en architecture et organisation de l'espace à l'Université de Mendoza, Argentine*

Mendoza n'a pas postulé au Patrimoine Mondial, mais je vous présente là un travail mené depuis une vingtaine d'années, alors même que d'autres sites de la région postulent pour le Patrimoine Mondial, en particulier la route des Incas...

Mendoza s'appuie sur la cordillère des Andes, sur une vaste plaine au pied de la cordillère à 1 000 km au sud-ouest de Buenos Aires.

Il existe toute une série d'oasis adossées à des points d'eau, ce sont des oasis de création artificielle. Le reste est désertique. On trouve deux sortes d'oasis, celles occupées par la ville (comme Mendoza) et les autres consacrées à la culture de la vigne. Sur cette petite surface en oasis, il y a pourtant quelques 70 % des vignes argentines. L'Argentine est le cinquième producteur de vin dans le monde.

Les cours d'eau qui descendent de la cordillère ont permis la création des réseaux d'irrigation. Le système d'irrigation est antérieur à la venue des Espagnols car les indiens avaient déjà mis en place un système très élaboré. Il a été développé par les colonisateurs espagnols et italiens.

Entre 1860 et 1920, il y a beaucoup d'immigration d'Espagnols, de Français, d'Italiens qui vont transformer la culture de la vigne avec des procédés industriels. Puis vient la crise du milieu du 20^e siècle et une sorte de renouveau avec la fin du 20^e et le début du 21^e siècle.

Initialement, ce sont les Jésuites qui fondent des exploitations viticoles, jusque dans la ville de Mendoza. Les vignes qu'ils ont plantées se sont adaptées au terrain et ont été croisées avec des espèces locales et ressemblaient aux vignes californiennes.

Avec la révolution industrielle, le paysage change, le train arrive en 1885 à Mendoza et permettra l'exportation du produit. 1 500 exploitations sont alors créées par les immigrants et les travaux d'irrigation avec les rivières du sud facilitent ce travail. L'oasis nord se flatte de 450 années de viticulture contre 150 années pour l'oasis sud.

Le paysage du vin, avec les immigrants, devient une symbiose entre les traditions anciennes et l'apport de méthodes nouvelles. Cette période est aussi marquée par une architecture industrielle adaptée avec des ensembles de grandes tailles. C'est surtout les caves qui deviennent le centre de l'architecture de représentation. On relève deux grands styles de construction : le « temple classique » (à la manière italienne) avec de grandes nefs accolées ; les façades de types palais avec une certaine redondance et une certaine symétrie. La brique est le matériau industriel par excellence.

Il existe quatre types de celliers à Mendoza : le cellier familial avec une ou deux nefs, très ancré dans son environnement rural (ces celliers sont dispersés dans toutes les oasis, pas protégés, et donc menacés dans leur existence) ; le cellier dit intermédiaire à trois ou cinq nefs, plus étendu, dans les faubourgs (avec quelques cas de monuments historiques mais restaurés par les propriétaires) ; les grands établissements dont peu demeurent, qui sont aujourd'hui protégés mais pas restaurés ; et les villages vitivinicoles isolées qui ont autour d'eux les logements de la main d'œuvre.

Aujourd'hui les installations récentes de très grandes propriétés, issues de capitaux argentins ou étrangers, allient l'architecture la plus moderne au paysage. Le lien entre les vignes, la cordillère et les installations est remarquable. Les architectures sont très variées. Ces propriétés jouent la carte du tourisme avec des espaces de réception dédiés à la mise en valeur des lieux.

Parmi les éléments qui militent pour l'inscription de Mendoza au Patrimoine Mondial, il y a l'ensemble paysager des Andes, l'oasis avec la ville installée dans l'oasis, le système hydraulique et, bien sûr, l'exploitation de la vigne.

Ce qu'il manque pour le moment, c'est le plan de gestion qui permettrait d'articuler l'ensemble des éléments (et notamment articuler les oasis urbains et agricoles pour donner plus de force à l'inscription).

Le nouveau monde viticole

Philippe Roudié, professeur de géographie à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Qu'est-ce que le nouveau monde viticole ? La notion est ambiguë. Ce nouveau monde, c'est sans doute à la fois les vignobles américains et ceux de l'hémisphère sud qui concurrencent aujourd'hui les nôtres, mais aussi les vignobles asiatiques, par exemple avec la Chine et ses quelque 500 000 ha de vignes. Donc, le nouveau monde viticole, c'est plutôt l'apparition de ces vignobles qui perturbent depuis à peine quelques années ou décennies le marché mondial. Et la vieille forteresse viticole européenne s'érode devant ces nouveaux vignobles et producteurs, dans une mondialisation un peu anarchique.

- Première idée : ces « nouveaux vignobles » ont pratiquement tous une origine européenne ancienne, liée à des émigrants européens de toutes nationalités, et tous horizons sociaux.

Ces vignobles ont débordé les boissons traditionnelles locales qui existaient. Ils ont fonctionné pendant longtemps en autarcie pour leurs propres marchés nationaux (Chili, Californie, Argentine...).

- Deuxième idée : ils sont marqués par des paysages originaux, car les pays étaient neutres, dépeuplés, avec peu de résistances foncières (Chili, Argentine...). Cela a donné des vignobles assez géométriques, aux grandes parcelles plus ou moins carrées, rarement en terrasses et généralement plats, aux pieds des réservoirs d'eau qui ont permis l'irrigation. Avec une originalité des bâtiments, contemporains des vignobles, et des villages qui sont davantage des villages d'ouvriers agricoles que vrais villages viticoles au sens où nous l'entendons, avec les grandes usines qui les accompagnent.

Ces vignobles sont apparus comme des vignobles de masse et de mauvaise qualité. Aujourd'hui c'est terminé, avec une réelle montée qualitative, à l'image des vignobles européens.

- Troisième idée : ces nouveaux vignobles ont adopté un développement précoce et spectaculaire de l'oenotourisme, que l'on ne connaissait pas encore en Europe. Les routes du vin, les musées du vin, les expositions temporaires sont apparues dans ces nouveaux mondes, notamment en Californie, avec une fuite en avant dans la présentation du vignoble.

A quoi il faut ajouter l'apparition de nouveaux pays qui plantent la vigne « par curiosité », comme la Nouvelle-Zélande (300 ha de vignes en 1960, contre 15 000 ha actuellement, et qui serait le premier vignoble à chardonnay du monde) ; l'apparition massive des consommateurs asiatiques (Chine, Corée, Japon...) ; l'apparition de nouveaux territoires de vin (je dis bien territoires et pas terroirs) dans ces pays,

genre « vins de l'impossible », qui font sauter les verrous naturels de la culture de la vigne en l'implantant dans les pays tropicaux, en altitude, en haute latitude, sans oublier le changement climatique qui ferait réapparaître de nouveaux territoires du vin ; l'apparition aussi de nouveaux producteurs (en Europe également), investisseurs du monde entier venant d'horizons sociaux et financiers divers à la recherche d'investissement rentable et d'image de marque...

Ces nouveaux vignobles sont à la pointe de la technicité, par les travaux nécessaires (notamment à l'irrigation) et la mécanisation dans les grands domaines. Ils connaissent des dynamiques externes et internes très fortes et sont les seuls qui augmentent leurs surfaces et leurs rendements (avec un essor de la consommation interne, alors que l'on consomme de moins en moins dans les vieux pays européens). Ces développements les amènent à la conquête du monde. Ces vins du nouveau monde sont bons, produits moins chers, dans les conditions d'un libéralisme extrême qui fait que la législation est moins contraignante et « ennuyeuse » que chez nous. A quoi s'ajoute le faible coût du transport.

L'absolue prédominance viticole de l'Europe est menacée par ces nouveaux producteurs et ces nouveaux consommateurs. Le vin devient un produit de circulation agricole importante, ce qu'il n'était pas il y a encore cinquante ans.

SESSION 3

AU-DELÀ D'UNE RECONNAISSANCE, UN PROJET DE TERRITOIRE

Président de session :

Jean-Robert Pitte, *de l'Institut*

Tout ce qui va dans le sens de l'inscription du vin au Patrimoine Mondial va dans le bon sens. Il faut sortir de cette tendance lourde, en France, qui vise à faire du vin une boisson dangereuse, qu'il vaut mieux interdire plutôt que d'encourager une consommation modérée.

Le Champagne est un concentré d'humanisme et c'est pour ça qu'il faut le défendre, avec tout ce qui va avec, des paysages et des gens, une civilisation locale, régionale, c'est-à-dire un concentré de France.

Valeur universelle exceptionnelle et plan de gestion, les outils de la gouvernance d'un site Unesco : l'exemple du Val de Loire

Myriam Laidet, *chargée de mission développement durable de la mission Val de Loire Patrimoine Mondial*

Le périmètre Unesco ne concerne à peu près que 15 % de la superficie totale des vins du Val de Loire. Le paysage du Val de Loire est composé de quatre éléments principaux : la pierre (les châteaux, les villes), les jardins, l'eau et la vigne.

Une charte d'engagement, approuvées par les 165 communes concernées, a été mise en place, autour de trois organismes :

- la conférence territoriale, présidée par le préfet de région, principal interlocuteur pour garantir l'état et la pérennité de cette valeur exceptionnelle ;
- un conseil de développement qui rassemble les acteurs de la société civile, et qui est là pour promouvoir leurs projets ou proposer des projets à la conférence territoriale pour de nouvelles orientations ;
- entre les deux, un syndicat mixte, qui est l'organisme opérationnel, avec notamment quatre chargés de mission (éducation/culture, communication, relations internationales, développement durable).

Qu'est-ce que la valeur exceptionnelle du Val de Loire ?

Selon le critère 1, il se trouve que le Val de Loire est parmi les monuments les plus denses au monde

en matière de patrimoine, et nous avons été retenus pour cette concentration de patrimoine, en termes de monuments, châteaux, abbayes, églises... mais en termes aussi, et surtout, de sites urbains remarquables.

Selon le critère 2 (témoignage de hauts moments de civilisation), en raison de la représentation royale, le Val de Loire a bénéficié au fil du temps du meilleur de la technicité d'innovation en matière de gestion hydraulique du fleuve, d'agriculture, d'architecture, d'urbanisme, dont nous avons encore le témoignage vivant. A quoi s'ajoute une volonté des politiques publiques d'équipement, portées dès le moyen âge par les grandes abbayes carolingiennes. On a souvent l'habitude de dire que le Val de Loire est non pas le val de « la Renaissance » mais « des renaissances » au fil des siècles.

Mais le développement actuel du Val de Loire n'a plus rien à voir avec ce qui est à l'origine de ce paysage inscrit au Patrimoine Mondial et, aujourd'hui,

il y a un équilibre à trouver entre les attentes contemporaines des habitants et les attentes de la communauté internationale qui entend voir préserver l'intégrité de ce site.

L'organisation pour garantir la qualité de la valeur universelle exceptionnelle et en préserver sa richesse repose sur un plan de gestion construit autour de quatre modules : l'explication de la V.U.E, l'analyses des menaces, notre orientation, la spécificité des actions de l'Etat.

Ce plan de gestion comporte neuf orientations : six orientations de gestion territoriale (comme la préservation du patrimoine, la maîtrise du développement urbain, l'intégration de nouveaux équipements...) et trois orientations plus institutionnelles sur le développement du tourisme durable tout en préservant les paysages.

A partir de là, l'Etat a lui-même défini son intervention et apporte son soutien aux collectivités dans leurs différents actions (élaboration des SCoT, protection des lieux qui ne le sont pas encore, évaluation des résultats). Une communication est bâtie autour du plan de gestion à destination du plus large panel d'acteurs pour expliquer sa finalité, partager et poursuivre ensemble une culture de projet, et imaginer le futur. Et c'est essentiel.

A ce titre, la valeur universelle exceptionnelle du bien devient une grille d'analyse des projets pour en garantir l'insertion dans les territoires - voilà à quoi peut servir la V.U.E.

On s'est également rapproché très tôt de la profession viticole, car la vigne est une expression majeure de notre paysage culturel. On a demandé quatre engagements aux professionnels de la viticulture : en matière de connaissance patrimoniale de leur paysage, de préservation de ce patrimoine, de mise en valeur de leurs savoir-faire, de contribution scientifique et culturelle.

Nous avons alors créé le réseau des vignobles du Patrimoine Mondial avec sept partenaires fondateurs. Nous échangeons en matière d'oenotourisme, de gestion patrimoniale, et nous allons lancer un guide européen sur la protection et la valorisation des paysages viticoles.

En Val de Loire tout cela a généré des colloques, des festivals, une prise en compte de la réalité de ce

patrimoine, des outils comme la mise en place de zones agricoles protégées, une attention particulière à la biodiversité dans les vignes. Cela a généré aussi une re-naissance de certains territoires...

La dimension patrimoniale dans la structuration du projet urbain Reims 2020

Jacques Cohen, *maire adjoint de Reims en charge du tourisme, du patrimoine et des relations européennes et internationales*

Si les schémas directeurs ont été autrefois extrêmement dirigistes, l'aspect actuel des choses va plutôt vers des schémas directeurs qui sont des kaléidoscopes, ou des boîtes à outils dans lesquelles chacun peut prendre ce qui l'intéresse pour le développer.

Ce genre de plan a l'avantage d'être une réflexion d'urbanisme, et nous avons demandé à trois équipes différentes de réfléchir sans direction commune, nous permettant d'avoir des choses assez variées.

La première chose, c'est d'envisager le rôle du patrimoine comme un outil touristique : on attire des gens pour le visiter, et se pose alors le problème de sa mise en valeur et de sa transformation, pour qu'il soit visité.

Un autre aspect à envisager est celui des points phares et de ceux qui le sont moins, avec le problème destructif de la transformation si l'objet n'est plus un objet de visite. A Reims nous ne sommes pas dans cette situation pour l'essentiel de notre patrimoine. Comme nous avons des objets espacés, nous n'avons pas le souci de sites protégés intégralement transformés en boutiques ou en zones de visite et qui n'ont plus de vie propre. En revanche, nos sites touristiques sont mal insérés dans la ville et la vie quotidienne, ce qui fait que leur réalité n'est pas bien perçue par les touristes.

Deuxième utilisation du patrimoine, c'est d'en faire un outil identitaire qui contribue à l'image de la ville pour l'extérieur, mais pour ses habitants (éléments d'identité, de fierté, constitutifs de cohésion sociale, de dynamisme pour attirer de nouveaux habitants, le bien-vivre d'une ville tenant en grande partie à son patrimoine). Dans ce cas, le patrimoine n'est pas la vitrine, mais la charpente.

Une particularité rémoise, c'est que le patrimoine fournit une trame topographique et géographique, avec une ville qui a beaucoup souffert depuis le 5e siècle, passant d'une très grande ville romaine (la plus grande après Rome) à une petite ville citadelle. Cette architecture subsiste de nos jours et entraîne des difficultés auxquelles s'ajoutent la barrière du chemin de fer et celle du canal. Tout cela a conduit à un développement « en plaques » qui ont peu de moyens de liaisons, le patrimoine se trouvant très isolé dans une ville morcelée.

Mais notre patrimoine est une chance car nous pouvons en faire des pivots topographiques de la reconstruction de la ville, pour donner à celle-ci une cohérence.

Reims n'a pas un patrimoine mais des patrimoines. Certains visibles et vivants, d'autres à l'état de

traces, et nous devons réintégrer et faire vivre un certain nombre d'éléments immatériels de patrimoine. Nous avons un patrimoine romain, médiéval, art déco, de reconstruction, de mémoire, militaire, industriel... ainsi qu'un patrimoine du Champagne et il est important pour nous que celui-ci fasse lui aussi partie du tissu urbain. Nous avons à magnifier les éléments les plus spectaculaires parce qu'ils nous permettent d'y relier les autres et de limiter leur évanescence.

Se pose alors le problème de l'insertion de la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne par rapport aux autres monuments Unesco, et aux développements urbains prévus. Il va falloir trouver des solutions qui permettent de protéger, de faire vivre et d'aménager l'ensemble du patrimoine de la façon la plus harmonieuse possible.

Evitons de faire des bêtises pour ne pas avoir à les rattraper, parce que c'est ce qui coûte le plus cher...

La dimension touristique dans la gestion durable du berceau du Champagne

Olaf Holm, *directeur du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims*

Le tourisme est le fonds de commerce de la France qui est la première destination touristique mondiale avec 90 millions touristes par an (7 % du PNB). Les Français, fier de leurs paysages, de leurs traditions, n'ont pas toujours conscience de la qualité qui les entoure et des efforts à faire pour les sauvegarder et les développer.

Les liens entre le classement Unesco et la fréquentation touristique génèrent des retombées importantes - hausse de la fréquentation de 20 à 75 %, image renforcée, reconnaissance de qualité... - et ont donc un impact sur la valorisation du patrimoine.

Derrière, il y a l'économie, et ce que récupère toute la région - pas seulement le site - pour chaque euro investi. Exemple : le site du Pont du Gard rapporte directement 135 M€ à sa région, 1 200 emplois directs et indirects, et chaque euro dépensé par la collectivité génère 40 € pour le territoire (c'est le grand argument des Anglo-saxons : « Qu'est-ce que je récupère par rapport à ce que j'investis ? »).

Il y a ici un vrai enjeu sur l'image et la notoriété de la destination Champagne et un impact sur le développement économique local. Et donc sur la façon dont les habitants s'approprient leur patrimoine et leur territoire. Les gens, ici, n'ont pas conscience de leur patrimoine et y a là une réflexion à mener à ce sujet.

Mais il y a des menaces pour la protection des sites, notamment en termes de sur-fréquentation : où créer et comment intégrer les parkings de stationnement, assurer l'accès, mettre en réseau... Comment gérer tout cela, et les coûts engendrés ?

Il y a aussi un risque d'impact sur le milieu naturel, d'où la nécessité d'une offre qualitative...

L'enjeu est alors d'utiliser cette opportunité pour l'image du territoire, mais en maîtrisant l'afflux touristique, en sachant ce que l'on veut faire pour sauvegarder ce capital et l'esprit des lieux.

Il existe au sein du Parc Naturel Régional une charte qui s'appelle « Objectif 2020 ». Le PNR est là pour mettre en œuvre des actions sur quatre axes, à travers des partenariats et une communication pertinente : la valeur des paysages, la vocation à l'exemplarité environnementale, l'offre de services de proximité, et le développement local. Le tourisme fait partie de chaque axe.

Ce qui est essentiel, c'est la notion de gouvernance du projet : il ne sert à rien de faire quelque chose tout seul dans son coin. Le développement touristique ne peut se faire que si l'on prend en compte tous les acteurs et les partenaires de la gestion de la fréquentation, jusqu'au produit touristique.

Il faut protéger un patrimoine naturel bâti, riche mais fragile, et sensibiliser les publics à cette fragilité. Cela passe par l'organisation du flux touristique pour réduire les impacts sur l'environnement et préserver la qualité de vie des habitants.

En outre, il faut mettre en réseau les trois sites. Les différents acteurs doivent travailler ensemble pour un développement économique plus diffus et le maintien, à travers un développement touristique harmonieux, des services et des commerces de proximité en voie de disparition dans les villages. Dans le cadre d'un lien urbain/rural à valoriser, l'enjeu est bien de développer une offre en réseau.

Il existe des expériences et des idées dans le réseau des Parcs Naturels Régionaux. Cela doit nous servir pour nous poser les bonnes questions sur le développement touristique durable.

La dimension culturelle dans la construction de l'identité territoriale

Eusebi Casanelles, *président honoraire de TICCIH et directeur du Musée des Sciences et des Techniques de Catalogne*

Il s'agit moins ici de parler du vignoble que du concept de patrimoine et de son importance dans le paysage. Il existe une liaison étroite entre patrimoine et identité. Ce concept s'est créé à partir de la Révolution française où le patrimoine, qu'il soit naturel ou bâti et historique, acquiert un caractère national.

Une révolution sociétale s'est produite dans les façons de vivre à la fin des années 60/70, qui a changé aussi le concept de patrimoine, avec une appropriation par « la société » en général de ce concept, et un passage du concept de patrimoine national à celui de patrimoine de proximité.

Le patrimoine est un bien social, que l'on peut définir comme « un bien matériel et immatériel dont la société considère qu'il a une valeur pour la collectivité et mérite d'être préservé pour les générations futures ». C'est un témoignage de l'histoire d'une collectivité et un document d'étude pour comprendre l'histoire de cette société. Le patrimoine renforce l'identité des personnes avec le lieu.

Les gens ont aussi conscience aujourd'hui que ce patrimoine attire des touristes et donc rapporte de l'argent, en dépit des inconvénients que cela peut susciter par ailleurs. D'où cet élargissement de la notion de patrimoine - pas seulement les monuments historiques, mais aussi le patrimoine de la vie

quotidienne - jusqu'au concept de paysage. A quoi s'ajoute le patrimoine industriel, qui est le patrimoine le plus large inclus dans cette nouvelle vision du patrimoine.

Le patrimoine industriel est le patrimoine d'une société complexe qui a des réactions complexes. Cela représente la dimension sociale, technique et spatiale de la société. En préservant le patrimoine on préserve l'histoire. C'est dans les années 70 que l'on commence à parler du patrimoine à l'Unesco, mais c'est dans les années 90 que l'Unesco, conscient qu'il fallait préserver les paysages en tant que patrimoine en danger (comme les biens) a défini 3 types de paysages : le paysage associatif, le paysage créé expressément (jardins), les paysages organisés (interaction très forte de la nature avec l'homme).

Dans un paysage, on ne doit pas seulement conserver, mais on doit aussi interpréter. Le paysage ne doit pas être seulement « à contempler » mais aussi « intellectuel » en ce sens qu'on doit le comprendre. C'est aussi la différence entre le patrimoine artistique et le patrimoine industriel. Le patrimoine industriel, on ne peut pas le comprendre seulement en le voyant : il faut expliquer comment il fonctionne, socialement et historiquement.

Le patrimoine industriel, c'est la quatrième dimension du paysage. Sans ce patrimoine, on n'a pas la dimension paysagère... et on ne la comprend pas.

Michèle Prats

Aujourd'hui le volet touristique doit figurer dans le plan de gestion, qui doit lui-même figurer dans le dossier d'inscription. S'il n'y figure pas, le dossier ne passe pas.

La participation des habitants est aussi indispensable, et observée de très près par l'Unesco.

Enfin, il faut insister sur l'importance de la structure de gestion à mettre en place pour que tous les éléments du patrimoine aient une gestion homogène.

Pierre Cheval

Nous avons pris conscience de l'importance d'un plan de gestion - sur lequel nous sommes en train de travailler - et d'une future structure de gestion. Toute réussite en Champagne a toujours été collective et nous avons conscience de tout l'intérêt que représente l'adhésion à une aventure collective. C'est un atout fondamental.

Sylvette Rodriguez et Stéphane Vrevin, inspecteurs de l'Education Nationale, académie de Reims

Une première rencontre a permis d'évoquer la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial de l'Unesco, et d'évoquer le partenariat qui pourrait être mis en place entre l'association et le rectorat, dans le cadre d'une action pédagogique à destination des écoles, collèges et lycées de l'académie, afin de faire connaître la démarche entreprise. Le recteur a tout de suite considéré que cela permettrait de mieux faire connaître la région aux élèves.

Nous avons alors défini des actions pédagogiques en lien avec la dimension géographique et patrimoniale du projet.

Ce partenariat et ces actions ont pris la forme de concours à destination des écoles primaires, des collèges et des lycées. Les élèves peuvent y participer à titre individuel (réalisation de dessins et peintures pour les écoliers, de photos et d'affiches pour les collégiens et lycéens) ou de façon collective (à travers des expositions ou des films).

La dimension pédagogique de la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est évidente et s'inscrit dans les préoccupations de l'enseignement qui permet de « rendre présent aux élèves » le territoire sur lequel ils vivent, c'est-à-dire qui leur permet de prendre pleinement conscience de ce territoire à travers son patrimoine, d'y être attentif.

La notion de territoire est en effet au cœur des programmes de géographie, tant à l'école primaire qu'au collège et au lycée, et le projet de candidature s'inscrit pleinement dans ces programmes, à travers le décryptage de l'organisation de l'espace dans lequel vivent les élèves, une prise de conscience des différents acteurs du territoire, voire les enjeux et les débats qui y ont lieu...

Ce concours permet ainsi d'ancrer les enseignements dans le local, le vécu, et de réactiver une certaine forme d'appartenance.

Conclusion

Pierre Cheval

Je tiens à remercier tous les participants au colloque, qui sont venus aider l'association Paysages du Champagne à baliser ce dossier difficile de candidature au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Je veux dire la détermination de l'association à monter un beau et bon dossier et à prendre en compte toutes les dimensions que l'on doit trouver dans une candidature au Patrimoine Mondial.

Nous sommes engagés depuis 5 ans dans ce magnifique défi, cette aventure. Aujourd'hui on y voit beaucoup plus clair et je dois dire l'optimisme qui nous anime.

Et puis, comme dans le patrimoine il y a aussi la dimension du rêve - même si nous n'en avons pas beaucoup parlé - je voudrais laisser une idée... Le Champagne est une chose exceptionnelle et doublement paradoxale : il n'aurait jamais dû exister parce que la vigne est plantée en limite septentrionale de sa culture, et il fallait être fou pour planter cette vigne dans un substrat aussi hostile que la craie ! Mais avec volonté, ténacité, recherche, on a adapté les pratiques culturelles à ce double paradoxe pour dépasser le funeste destin promis au vin de la région et créer un vrai chef d'oeuvre.

Il y a un autre endroit dans le monde où d'autres bâtisseurs ont eu cette même folie, cette obstination pour créer un vrai chef d'oeuvre, dans des conditions peut-être encore plus difficiles. C'est une ville, c'est Venise, plantée dans la lagune, la boue, l'humidité, le froid... Et rien ne va mieux ensemble qu'une flûte de Champagne qui pétille comme un concerto baroque permanent et cette magnifique image de la Sérénissime !



Organisateurs :



Partenaires :

